

*Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal*  
*Agréée par le Ministère de la Jeunesse des Sports et des Loisirs*  
*Ligue Poitou-Charentes*  
**Comité Directeur de Pétanque & Jeu Provençal de la Vienne**  
*Siège Social : Maison des Sports 6 Allée Jean Monnet Bat C 3 86000 POITIERS*

**REUNION COMITE 30 MARS 2017**

**Membres présents:** Mmes S.Blanchet, N.Demarconnay, C.Guyard, E.Moreau, V.Salin.  
Mrs F.Blanchet, J.J.Brunet, C.Dupont, F.Girouard, R.Jaubert, C.Ludovic, J.F.Marchand, C.Moreau,  
F.Moschini, A.Néhémie, F.Sapin, A.Valter, L.Couvrat.

**- Approbation compte rendu de la réunion du 19 Janvier 2017**

Approuvé à l'unanimité.

**- Mise au point sur la messagerie par Mme Blanchet**

Sylvie demande aux membres d'accuser réception des emails qu'elle leur envoie.

Plusieurs ayant de problèmes pour ouvrir certains mails, notamment ceux transférés de la messagerie de la fédération, ils en demandent la raison à Lionel, notre spécialiste informatique. Celui ci répond qu'il faut un logiciel de messagerie pour ouvrir certains messages, notamment ceux au format « eml ».

**- Point sur la trésorerie par Mme Guyard**

4 chèques donnés en 2016, pour les CDC ou frais de déplacements, n'ont pas été débités

La trésorerie se porte bien. Chantal rappelle aux membres du comité qu'ils doivent remplir la feuille concernant les frais de déplacements au titre du comité, envoyée par mail.

**- Point sur les qualificatifs Ligue par Mr Ludovic**

1100 inscriptions aux qualificatifs Ligue pour une estimation de 1500.

Il sera demandé aux clubs organisant des championnats départementaux ou des qualificatifs de ligue, de fournir un plan des terrains aux délégués de table de marque.

**- Modification du règlement intérieur**

Un courrier a été envoyé par Mr Laurent Babin demandant la qualification directe du champion départemental pour l'année suivante sans passer par l'éliminatoire. Cette demande est soumise au vote des membres ; 3 Pour ; 13 Contre ; 2 abstentions.

Le règlement restera inchangé pour une question d'équité avec les vétérans et les féminines.

Et sera ajouté ; obligation des joueurs ou joueuses, champions(es) de la Vienne de l'année précédente, de porter la tenue du comité sur les championnats départementaux, à partir de 2018, Le règlement intérieur sera modifié pour l'assemblée générale.

La feuille d'affiliation concernant l'amende pour absence d'arbitre sera également modifiée.

Les clubs de moins de vingt licenciés sans arbitre ne paient pas l'amende. Les clubs concernés ayant payés pour 2017 seront remboursés.

**-Organisation des championnats jeunes**

Christian Moreau demande que soient cadrés les jeux des jeunes avec des barrières et de la rubalise. Cela sera ajouté au cahier des charges .

**-Projet boudrome et handicap.**

Sylvie Blanchet demande qui, des membres de cette commission, a pris des renseignements pour trouver un terrain : Réponse personne n'a trouvé. Mais une possibilité est évoquée à côté du centre équestre de Poitiers, Chantal Guyard doit prendre contact avec monsieur Tricot, adjoint aux sports de la mairie de Poitiers .

Sylvie attend des renseignements concernant un terrain de 7400 m<sup>2</sup>, en vente à Buxerolles ou un bâtiment doit être construit. Christian Ludovic lui signale qu'un terrain 10 000 m<sup>2</sup> au minimum, serait plus approprié.

Frédéric Sapin demande ce qui pourrait être fait par la commission handicap.

Fredy Blanchet lui propose de faire une journée de découverte de la pétanque et de la publicité dans les centres pour handicapés.

Lionel signale qu'un projet est en cours à Montmorillon : le boulodrome est déjà mis à disposition d'un centre. Une demande a été formulée pour organiser une rencontre avec d'autres centres pour handicapés.

#### - **Communication presse**

Quelques articles sont parus sur la nouvelle république, c'est un bon début.

#### - **Questions diverses**

- Christian Ludovic demande qui a rentré les résultats des championnats de ligue 2016. Certains points n'ont pas été attribués l'année dernière. Réponse de Valérie Salin : c'est au comité qui accueille les championnats de ligue de rentrer les résultats dans Geslico.

- Alain Néhémie demande ce que l'on va faire des anciens photocopieurs ?

Les photocopieurs sont chez Mrs Ludovic et Néhémie et sont considérés comme obsolètes. Ils devront être jetés.

- Emilie Moreau pose la question : « que fait-on pour les photos sur geslico ? ».

Réponse de Sylvie : Un projet de licences avec photo est en cours, il faut juste savoir dans quel délai, elle va se renseigner auprès de la fédération pour en savoir plus.

Pour la mise à jour des photos, tous les clubs devront fournir une nouvelle photo récente de chaque joueur. Si le projet n'aboutit pas, Les clubs seront répartis sur les trois ans de mandat qu'il reste (1/3 des licenciés par an).

- Jean Jacques Brunet demande s'il est prévu une formation pour les membres de la commission de discipline. Alain Néhémie lui répond que cela doit être vu par la grande région.

- Fredy Blanchet annonce que la prochaine réunion des arbitres aura lieu le 9 Décembre 2017 aux Roches Prémaries.

- L'accord est donné pour les locations des véhicules chez Europcar.

#### **Délégués aux Championnats de Ligue**

Triplette Provençal 13 et 14 mai : Sylvie Blanchet

Triplette Promotion 20 mai : Alain Néhémie.

Doublette Féminin et Tête à Tête senior 21 mai : Jean-François Marchand

Triplette Senior et Féminin 25 mai : Fredy Blanchet.

Tripette Vétéran 26 mai : Alain Néhémie.

Doublette Mixte et Triplette Jeunes 27 mai : Sylvie Blanchet.

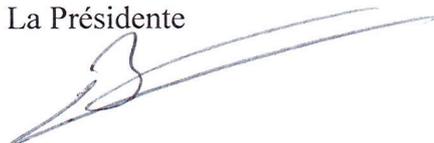
Doublette Senior et Tête à Tête Féminin 28 mai : Christian Ludovic.

Doublette Provençal 1<sup>er</sup> et 2 juillet: Alain Néhémie.

La prochaine Réunion aura lieu le 8 juin à 19 heures à la Maison des Sports

Fin de la réunion 23 h 30

La Présidente



Le Secrétaire

